

# Formulaire ayant pour objet les solutions forfaitaires telles qu'elles sont définies à l'art. 18, ch. 7 de la CCT Sécurité

## Employeur

Nom de l'entreprise

Personne responsable

Rue/n° / Case postale

NPA / lieu

## Mission

Manifestation/lieu de mission

Rue/n°

NPA / lieu

Durée (date)

de à

Nombre d'employé-e-s assigné-e-s à la mission

## Dispositions

Comment s'effectue le transport (trajet aller et retour) ?

Comment un éventuel hébergement sur place (logement) s'organise-t-il ?

Comment la restauration s'organise-t-elle ?

Quels montants forfaitaires (notamment l'indemnisation du temps de trajet) sont payés ? Que comprennent-ils ?

## En général

Cette solution forfaitaire est valable pour une mission définie. La réglementation de la solution forfaitaire doit être convenue entre l'employeur et la commission d'entreprise et doit être approuvée par la CoPa Sécurité. Par sa signature, l'employeur s'engage à informer, par écrit, les employés concernés de la teneur de cette solution forfaitaire.

### L'employeur

Lieu/date/signature

---

### L'employeur Représentant(s) des employés/commission d'entreprise

Lieu/date/signature

---

### Approbation de la CoPa Sécurité :

**Jonas Annasohn**  
**Co-président CoPa Sécurité**

Lieu/date/signature

---

**Arnaud Bouverat**  
**Co-président CoPa Sécurité**

Lieu/date/signature

---

## Annexes

Merci de bien vouloir adresser à la CoPa Sécurité pour examen de la réglementation de cette solution forfaitaire selon l'art. 18, ch. 7 de la CCT Sécurité:

Règlement de la commission d'entreprise / Procès-verbal d'élection de la commission d'entreprise